



## FOIRE A TOUT à HOULBEC-COCHEREL

Organisée par le Comité des Fêtes

**Dimanche 05 Juin 2022**

6 heures à 18 heures

Ouverture à partir de 6 heures à 9 heures maximum

(au-delà de 9 h, les places seront mises à disposition aux exposants non-inscrits et ne seront pas remboursées)

« **BUVETTE ET RESTAURATION RESERVEES AU COMITE DES FETES** »

**Tarifs** : 3 euros le mètre linéaire (particuliers)  
7 euros le mètre linéaire (professionnels)  
5 mètres minimum obligatoire pour un véhicule

### **Réservations**

Par courrier à retourner avec le règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Houlbec-Cocherel ou en espèces :

Comité des Fêtes de Houlbec-Cocherel

7 bis rue des Ecoles 27120 HOULBEC-COCHEREL

**Permanence** : Local des Associations (« Bâtiment bleu » Ecole J. Destiné, Rue des Ecoles Houlbec-Cocherel

Les samedis 28 Mai et 04 Juin 2022 de 9h à 12h

**Contact Comité des Fêtes** : Tel : 06 02 43 83 29

Mail : comitedesfetes27hc@gmail.com

## Bulletin d'inscription

PARTICULIER <input type="checkbox"/>	PROFESSIONNEL <input type="checkbox"/>
--------------------------------------	--

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

MAIL : .....

VOITURE : OUI      NON      (Rayer la mention inutile)

N° IMMATRICULATION VEHICULE : .....

Justificatifs : Carte Identité  Permis de Conduire  Autres

Numéro .....délivré le .....par .....

Professionnel : N° registre du commerce et des sociétés :.....

oo

Je réserve : .....mètres linéaires X 3 euros = .....euros (pour les particuliers)

.....mètres linéaires X 7 euros =.....euros (pour les professionnels)

(5 mètres linéaires minimum et **obligatoire** pour garer un véhicule)

oo



Nouvelle Loi 2019 pour les particuliers :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations foire à tout ou vide grenier depuis le début de l'année.

Je m'engage à repartir en laissant mon emplacement propre, sans laisser ni déchets ni invendus sous peine d'être verbalisé(e) par la gendarmerie si cela se produisait.

Date : ..... Signature :

*Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas d'accident.*